

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/09/2020

Convocation le 29/08/2020

L'an deux mil vingt, le 03 Septembre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Montmiral, dûment convoqué le 29/08/2020 s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du Conseil à la mairie, sous la présidence de Mr POUILLY Jérôme, Maire

Étaient présents: Mmes et Mr : ARMAND Florence, ATHALE Carole, BEC Alain, BUGNAZET Eric, DUMONCHAU Denise, LAMOUILLE Fabrice, LEXTRAIT Loïc, MAHÉ Magali, PELLAT-CHILLOT Laurent, PENEL Jean-Pierre, PERRIER Dominique, POUILLY Jérôme, TONI Félix.

Étaient absents excusés: BERRUYER Joël a donné pouvoir à ATHALE Carole, GRANGE Lucie a donné pouvoir à Jérôme POUILLY

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, Mme Denise DUMONCHAU été désignée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre le conseil par un mot de bienvenue.

Urbanisme : Tour des Divers Déclarations préalables, Permis de Construire déposés et / ou accordés/refusés :

- Dépôt : DP Chemin de Montagne et Chemin du Sabot pour des piscines, Chemin des Bergeronnettes pour un abi

- Accords tacites pour l'aménagement d'un garage Chemin des Bergeronnettes, et des piscines Chemin de Montagne et Chemin du Replat

Personnel :

- La convention retraite avec le CDG arrive à terme, il faut la renouveler

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité par vote à main levée,
à 15 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention

Décide de confier la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme si besoin

Autorise Le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme pour une période de 3 ans.

- Taux de promotion pour finaliser la promotion de l'agent par ancienneté

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité par vote à main levée,
à 15 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention

décide :

1. D'adopter les ratios suivants :

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)
------------------------	---------------------------	------------------

Adjoint Administratif principal 2nde classe	Adjoint Administratif principal 1ere classe	100 %
---	---	-------

2. D'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

3. D'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Délégation pour la sécurité dans les ERP

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité par vote à main levée,
à 15 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention

prend acte :

de la délégation de la sécurité dans les ERP à M. Alain Bec et Denise Dumonchau, conseillers municipaux.

Finances : Validation et demande de subvention murs église 2eme tranche

Réfection des murs de soutènement de l'église côté rue et côté lavoir. Reprise des couvertines et travaux concernant les barrières. Devis validé pour l'Entreprise DIDIER Pierre et Fils 23528,76€ TTC. Devis de l'entreprise s'occupant des barrières 16000€ TTC .

Concept de village autonome en énergie

vidéo présentée par Fabrice pour information

Voirie et signalisation verticale

Les canalisations de l'eau des sources se bouchent. Il faut curer les décanteurs dans un premier temps puis installer des fosses septiques en remplacement du décanteur près de la Chapotiere qui est trop vétuste pour être réparé . Et aux Bergeronnettes afin de recevoir l'intégralité des réseaux concernés .

Un devis de l'entreprise Terpend est accepté pour un montant de 5351 € TTC. Les chantiers de réfection des chemins des Ratelieres, du ruisseaux, du bois et de la tour ont débuté. La signalisation des chemins tant au niveau de l'orientation que de la circulation doivent être revus. Un passage protégé doit être implanté à la cloître

SIVOS Rentrée scolaire

Dans l'ensemble la rentrée scolaire s'est bien déroulée une très légère augmentation des tarifs de la cantine a été adoptée.

Espace vert, Déchets

Les espaces verts devant l'église sont souillés de crottes de chiens. Rappel aux propriétaires de chiens que des canisettes vont être mises à leur disposition très prochainement. Les plantations concernant ces espaces pourront être envisagées après que les travaux de maçonnerie seront achevés

Salle des Fêtes conditions de réouverture, organisation

Etude de l'arrêt des dates de réservations, les conditions de gratuité et de location de la salle du SIVU et de la salle des fêtes de Montmiral doivent être revues notamment pour les associations qui utilisent l'Espace du Bagnol ou la salle communale toutes les semaines. Une réunion des associations a eu lieu le vendredi 4 septembre.

Fin du CM à 23h00, Prochain CM le jeudi 08/10 à 20h00.